Image not found or type unknown

quad en lotissement reglementation

Par **lucie2a**, le **21/03/2011** à **14:44**

bonjour

voilà

Depuis quelques temps 2 familles ont achétés des quads a leur enfants..
ils ont pour les plus jeunes 6ans et les autres 11 et 12 ans..
ils circulent toute la journée sur leur quads sans casque et en plein milieu des routes,j'habite un lotissement assez grand beaucoup de virages,endroit ou la visibilité n'est pas evidente,le problème c'est qu'on ne les voient pas arrivé car ils vont très vite,et souvent j'ai failli les percuter..

n'y connaissant rien en matière de quads je me pose la question,ont ils le droit de circuler comme çà sur les routes dans le lotissement?
Pourriez vous m'aider à y voir plus clair je vous remercie..

Par **Domil**, le **21/03/2011** à **14:46**

Est-ce que la route est ouverte à la circulation publique (il y a une barrière ?)

Par **lucie2a**, le **21/03/2011** à **17:22**

bonjour
ce sont des maisons individuelles avec des portails et il y a des routes principales pour aller jusqu'à ces maisons,lorsqu'ils sortent de chez eux ils circulent partout ils tournent et virent devant les portails des autres propriétaires..

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés